

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveaux prix dès le 13 décembre 2026

Le dimanche 13 décembre 2026, les entreprises de transports publics suisses adapteront leurs tarifs. Par conséquent, de nouveaux prix s'appliqueront également dans le périmètre de la communauté tarifaire Frimobil à partir de cette date. Pour rappel, la dernière adaptation était intervenue en décembre 2023.

Une augmentation des tarifs décidée au niveau national

Aujourd'hui, les entreprises de transports publics suisses, regroupées au sein de l'Alliance SwissPass, ont décidé une augmentation générale des prix des titres de transports.

Après trois ans de stabilité des prix des billets, la branche des transports publics fait face à une situation économique sensiblement différente. Les coûts du matériel et du personnel ont en effet connu une nette hausse et les prix de l'énergie sont restés élevés. De plus, des investissements sont nécessaires afin de répondre à l'augmentation croissante de la fréquentation. Les entreprises de transport ne peuvent plus absorber entièrement ces charges à l'interne malgré des gains d'efficacité. De plus, des décisions politiques entraînent des lacunes financières supplémentaires. La suppression du remboursement de la taxe sur les huiles minérales au 1^{er} janvier 2027, qui représente 50 millions de francs, en est une illustration.

Afin de garantir durablement l'offre, la qualité et les investissements, la branche des transports publics adaptera de manière différenciée les tarifs dans le Trafic direct national à partir de décembre 2026. Les prix augmenteront en moyenne de 3,9 % au niveau national, tandis que les offres destinées aux enfants, aux jeunes et aux familles resteront stables ou ne seront ajustées que légèrement. L'augmentation du prix des transports publics est à relativiser, puisqu'entre 2017 et aujourd'hui, elle est similaire à l'Indice des prix à la consommation (IPC) sur la même période.

Une nécessité pour Frimobil

La Communauté tarifaire Frimobil, qui regroupe sept entreprises de transports publics, a décidé de s'aligner sur les ajustements tarifaires définis au niveau national, tout en privilégiant une augmentation plus mesurée afin de soutenir et stimuler la croissance de la demande. Aussi, les prix augmenteront en moyenne de 3,8 % chez Frimobil à la fin de l'année. Tout comme la branche, les prix détaillés seront communiqués cet automne. Il est précisé que la loi sur l'assainissement des finances de l'Etat (LAFE) soumise en votation populaire le 26 avril prochain n'est pas la raison de cette augmentation.

20 ans au service d'une mobilité simplifiée

À l'occasion de son 20^e anniversaire, Frimobil lancera plusieurs actions spéciales à l'automne pour ses clients et le tout public. Ces offres seront communiquées ultérieurement.

Givisiez, le 31 mars 2026

Frimobil est la Communauté Tarifaire Intégrale Fribourgeoise (CTIFR) du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise. Son rôle est d'harmoniser les tarifs entre les différentes entreprises de transport (TPF, CFF, BLS, CarPostal, VMCV, MOB et Intertours) qui circulent sur le périmètre Frimobil afin de permettre à la population de voyager sur ce périmètre avec un seul titre de transport.

Contacts :

Valérie Chanez
Responsable opérationnelle Frimobil
Tél direct : 026/351.03.22
valerie.chanez@frimobil.ch